Foncière des Régions

**GLOBAL COMPACT**
**Mr Ban Ki-Moon**
Secrétaire Général
United Nation
NEW YORK
U.S.A.

Paris, le 19 octobre 2011

**Objet :** Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que Foncière des Régions soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Nous vous prions d'agréer, Honorable Secrétaire Général, l'expression de nos salutations les meilleures.

Christophe KULLMANN
Directeur Général

Bureaux : 30, avenue Kléber – 75208 Paris Cedex 16 – Tél. : 01 58 97 50 00 – Fax : 08 21 20 23 75 – E-mail : contactfdr@fdr.fr
Siège social : 46, avenue Foch – BP 80127 – 57004 Metz Cedex 01 – Tél. : 03 87 39 55 00 – Fax : 08 21 20 01 57
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 164 845 317 euros – RCS Metz B 364 800 060

www .foncieredesregions.fr